

Clin d'œil

n°24

JANVIER 2022

Journal communal de Griesheim • www.griesheim.fr



GRIESHEIM
PRÈS-MOLSHEIM



C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui, en ces premiers jours de janvier, pour vous exprimer, au nom de tout le conseil municipal, mes vœux de bonheur et de santé pour cette année qui commence.

Une fois de plus, pour des raisons sanitaires, nous avons été dans l'obligation d'annuler toutes les festivités de fin d'année et sans doute faudra-t-il encore nous armer de patience avant de pouvoir nous retrouver tous dans de bonnes conditions.

Je mesure combien cette situation de crise sanitaire est pesante pour vous.

Elle n'épargne personne, petits et grands, actifs et retraités, familles et personnes isolées.

Si la gestion de la crise nous a largement préoccupés et occupés, l'équipe municipale s'est toutefois fortement mobilisée en 2021 et différents projets ont été réalisés ou sont en préparation.

Notre périscolaire : malgré un retard de quelques semaines, il est opérationnel depuis le 17 janvier au grand bonheur des enfants et des animateurs.

La communication : grâce à la création d'une page d'information « Panneau Pocket », nous serons en mesure de partager rapidement les actualités de notre commune.

Les travaux de voirie : la mise en sécurité et la réfection des rues de Rosheim, des Asperges et des Roses devraient débuter au printemps.

La liste n'est certes pas exhaustive et la feuille de route pour 2022 se construit. J'ai la chance d'être entouré d'une équipe de conseillers et d'agents municipaux investis et motivés dans leur mission. Qu'ils en soient, chacune et chacun, vivement remerciés.

Et pour vous, chers Griesheimois, je formule le souhait que cette nouvelle année vous apporte davantage de douceur et de sérénité.

Très belle année 2022 à tous.

Votre Maire, Christophe Friedrich

Finances 2021

Une fois de plus l'année 2021 a été marquée, sur le plan financier, par les incertitudes liées à la crise Covid.

Dès mars 2020 nous avons pris des mesures exceptionnelles de soutien aux associations, aux agents et aux locations facturées. **En 2021, nos finances robustes nous ont permis de ne décaler aucun investissement prévu au programme de notre mandature.** Ainsi le périscolaire, les travaux de voirie et le réseau d'assainissement dans certaines rues – représentant plusieurs millions d'investissement – ont été confirmés, **sans aucune augmentation de la fiscalité locale ni en 2021 ni pour 2022.**

Fin 2021, **notre épargne brute*** a atteint un montant de **491K€**. (voir ci-contre). Ce taux d'épargne brute*, bien au-dessus de la moyenne des 92 communes comparables dans le Bas-Rhin, traduit une gestion extrêmement saine. (voir ci-contre)

L'endettement de la commune est, lui aussi, parfaitement maîtrisé, passant sous la barre des 1500€ par habitant fin 2021, avec l'objectif de passer sous les 1000€ à la fin de ce mandat.

À titre d'illustration : pour 100€ dépensés en fonctionnement, la répartition est la suivante :

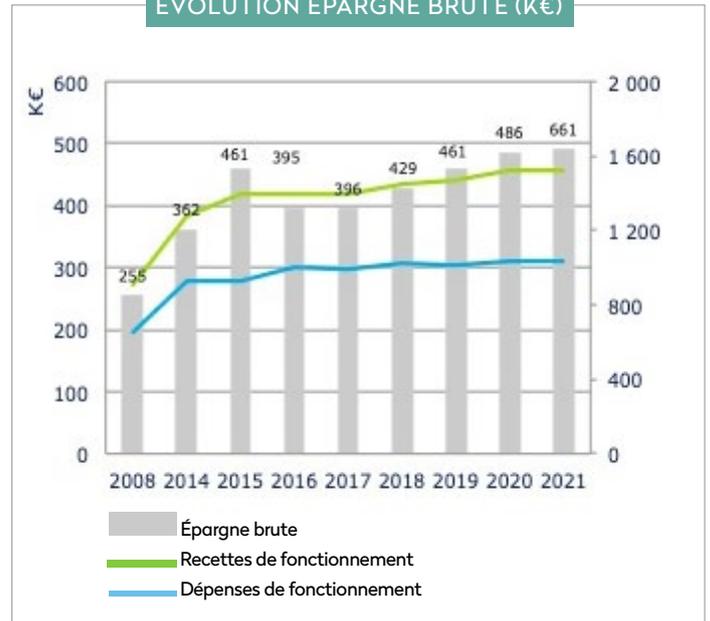


Pour 100€ de recettes en fonctionnement, nous épargnons 36€.

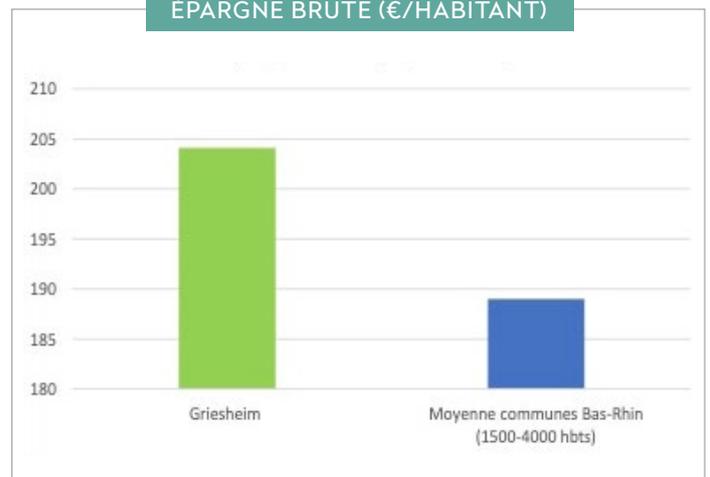
Pour 2022, nous continuons notre plan d'investissement très dynamique autour des projets suivants :

- **sécurisation des rues de Rosheim, Asperges et Roses**
- **lancement des études pour la future maison des associations**
- **rénovation du city-stade**
- **réalisation de la trame « noire »** (éclairage de nuit), en partenariat avec la Communauté de Communes
- **poursuite des travaux d'assainissement** (bassin de rétention, puis élargissement des tuyaux).

ÉVOLUTION ÉPARGNE BRUTE (K€)



ÉPARGNE BRUTE (€/HABITANT)



* Epargne brute : marge dégagée par la commune pour faire face aux investissements et à la dette

* Taux d'épargne brute : montant d'épargne brute divisé par le total des recettes de fonctionnement



Création & Entretien d'Espaces Verts

06 87 42 09 64 ou 07 81 93 59 26
contact@osmoz.info

225 Rue de Duttlenheim
67870 Griesheim près Molsheim





Le Docteur Gries prend sa retraite

Rémy GRIES s'est installé à Griesheim, rue du Maire Eugène Maetz, le 1^{er} janvier 1987 pour devenir très vite « notre médecin ». A l'écoute de chacun, efficace et professionnel, mais toujours profondément humain, il trouva après quelques années sa salle d'attente bien exigüe. Il ouvrit en 1998 son cabinet rue Du Général De Gaulle. Rémy s'est investi pleinement dans notre village qui est devenu le sien.

Conseiller municipal de 1995 à 2008, il sut prodiguer ses conseils avisés, notamment comme membre du CCAS.

Il participa activement à l'élaboration de « Griesheim près Molsheim, un siècle dans le Vallon du Rosenmeer », partageant toujours sa bonne humeur avec l'équipe au travail.

Il fut également Médecin Capitaine au sein du corps des sapeurs pompiers volontaires de Griesheim, de 1995 à 2017.

La commune tient à remercier sincèrement Rémy pour sa présence inlassable et dévouée auprès de la population pendant toutes ces années. Elle y associe également Christiane, son épouse, pour son soutien sans faille, permettant ainsi à Rémy d'être toujours disponible pour ses patients, car il ne comptait pas les heures et ses journées se terminaient parfois bien tard !

Rémy a quitté ses fonctions le 1^{er} janvier 2022 en nous laissant un cadeau d'une valeur inestimable : une équipe de 3 médecins qui, grâce à son souci d'anticipation, a pris forme tout au long de son parcours. En effet :

- en 2005 le docteur Céline CORNET rejoint le cabinet
- en 2019 le docteur Marion LAMBERT vient étoffer l'équipe
- et maintenant le docteur Arnaud NIERENBERGER vient remplacer Rémy.

MERCI RÉMY,
MERCI CHRISTIANE.

Et bonne retraite à tous les deux !




Votre audioprothésiste
Catherine Crouzier
03 88 23 72 63

 **LEICA EYECARE**
Focus your vision | Adjustez votre vision | Sehen im Fokus

03 88 62 47 52 - contact@loeildebisch.com - www.loeildebisch.com

La fibre est arrivée chez vous !

À partir du 31 janvier 2022, vous pourrez bénéficier de débits internet inégalés.

Le contexte de la crise sanitaire ne permet pas d'organiser immédiatement une réunion publique de présentation des modalités d'accès à la fibre. Dans cette attente, rendez-vous sur le site internet www.rosace-fibre.fr ou flashez le QR-code et laissez-vous guider.



- Testez votre éligibilité : www.rosace-fibre.fr/eligibilite/
- Téléchargez la plaquette particuliers : www.rosace-fibre.fr/la-fibre/telechargements/

Un conseil : avant votre raccordement, si vous le pouvez, vérifiez comment le fil téléphonique arrive dans votre logement (entre la rue et l'intérieur) car la fibre sera posée en parallèle.

À ce jour, **le réseau Rosace accueille 12 fournisseurs d'accès internet dédiés au grand public et 56 dédiés aux professionnels. Les dates de commercialisation de leurs offres et les conditions d'abonnement sont fixées par chaque opérateur, indépendamment de Rosace.**

Aucun opérateur n'a de monopole et le raccordement de votre logement/entreprise est gratuit (hors travaux spécifiques en domaine privé). Cette gratuité vous est assurée pour toute la durée du contrat conclu entre Rosace et la Région Grand Est (à l'exception des constructions neuves ou transformations ; permis déposé après le 01/07/2016 selon articles R.113-3 & 4 du Code de la construction).

Le technicien chargé de votre raccordement doit respecter les recommandations des autorités sanitaires et appliquera les mesures barrières pour se protéger et vous protéger. Si le technicien devait rencontrer des difficultés dans les opérations de raccordement, il lui appartiendra d'en rendre compte à votre opérateur qui contactera Rosace pour une éventuelle intervention technique.



Suivez les modalités de raccordement à la fibre en vidéo animée sur Rosace TV avec ce QR-code.

Pour toute question

www.rosace-fibre.fr/contact

Retrouvez toutes nos informations sur le site internet

www.rosace-fibre.fr



Périscolaire



Les travaux ayant commencé en septembre 2020, nous avons conscience que nous ne pourrions pas tenir le délai prévu lors des études de faisabilité et ouvrir pour la rentrée en septembre 2021. Dès lors, tout a été fait pour pouvoir accueillir les enfants dans de bonnes conditions entre le mois de septembre et l'ouverture du site.

Toutefois, **le budget de 2 millions d'euros a été tenu** et nous ne subissons pas de modification budgétaire malgré certaines difficultés rencontrées sur le terrain.

Aujourd'hui, le bâtiment est terminé et fonctionnel. Les enfants y sont accueillis dans de très bonnes conditions et le personnel encadrant est ravi de ses nouveaux locaux.

Nous envisageons d'organiser une journée portes ouvertes lors de prochaines vacances afin de permettre à tous de visiter les lieux.

COURS DE GUITARE
COURS DE BASSE-GUITARE *Classique • Folk • Electrique*

- pour enfants et adultes
- Méthodes et partitions livrées
- Déplacement à domicile

Contact : 06 80 68 58 83
Expérience assurée

Manuel BLEGER

**Les Jardins d'Emptaz**

Aménagements Paysagers

67870 Griesheim-près-Molsheim
www.emptaz.fr
jardin@emptaz.fr

☎ 0388382555 ☎ 0609492196

ÉCOLE

Plantation d'un arbre fruitier, le Cormier, par les élèves de CE1

Le vendredi 26 novembre dernier, les élèves de CE1 se sont rendus au sentier du Steinberg à Klingenthal accompagnés de leur professeur Madame Gewinner-Kaerlé pour y planter un cormier. Ils étaient entourés des résidents de l'Institut des Aveugles de Still et du Lions Club d'Obernai à l'origine de cet évènement.

Cet arbre en voie de disparition a été sélectionné et planté par les élèves. Il produit des fruits comestibles (les cormes ou les sorbes), avec lesquels on fait d'excellentes confitures.

A l'issue de ce geste symbolique, un petit déjeuner a été offert aux enfants avant qu'ils rejoignent en bus les bancs de l'école.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le sentier du Steinberg a pour but essentiel de permettre aux handicapés et malvoyants de découvrir la nature et le milieu forestier en toute sécurité.



Dématérialisation SVE ADS

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Au 1^{er} janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont Griesheim-près-Molsheim, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

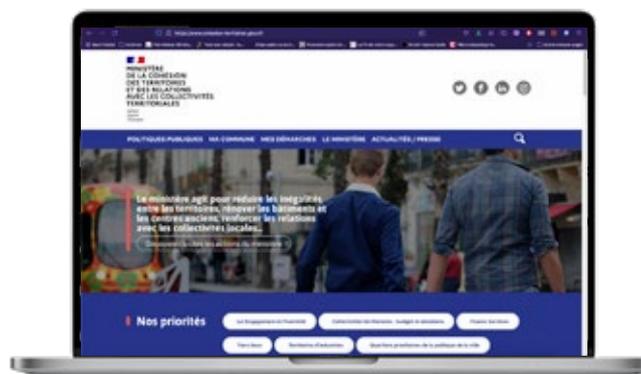
Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires

d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. **Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande**, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune.

Pour aller plus loin, rendez-vous sur le site du Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales.



VIE CITOYENNE

DATES
À RETENIR !

Élections
présidentielles :
10 et 24 avril 2022

Élections législatives :
12 et 19 juin 2022

Élections

Nouvelle carte électorale

L'année 2022 est une année de refonte électorale. **Chaque électeur va donc recevoir courant mars, une nouvelle carte électorale.**

Pour les nouveaux arrivants : ils peuvent demander leur inscription jusqu'au 4 mars 2022 pour les élections présidentielles et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives en se rendant à la mairie ou par internet sur www.service-pulic.fr.

Les documents suivants seront à fournir :

- un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport) en cours de validité ou périmé depuis moins de 5 ans,
- un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (hors facture de téléphone mobile),
- le formulaire de demande d'inscription

Les procédures de procuration évoluent à partir du 1^{er} janvier 2022

À partir de cette date, un électeur inscrit dans une commune A pourra donner procuration :

- à un électeur inscrit dans cette même commune
- à un électeur inscrit dans une commune B. Le mandataire de la commune B devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant dans la commune A pour voter.

Attention : un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France.

L'objectif est d'offrir plus de possibilités de procuration pour en simplifier l'utilisation.

Suite à ces évolutions, un nouveau modèle de document Cerfa doit être renseigné pour établir une procuration et la téléprocédure « Maprocuration » a été modifiée.



Recensement de la population 2022

À quoi sert le recensement ?

C'est grâce aux données collectées que l'on peut concevoir et réaliser les petits et les grands projets qui vous concernent

→ Pour l'état



Définir les politiques publiques nationales

→ Pour les communes



Établir la contribution de l'État au budget des communes

Décider des services, des équipements collectifs et des programmes de rénovation

au conseil municipal
Définir le nombre d'élus

→ Pour les entreprises et les associations



Ouvrir de nouveaux commerces
logements
Construire des nouveaux



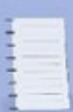
Pour l'ensemble de la population

Les grandes étapes du recensement

Avant la collecte



Recrutement et formation des agents recenseurs par la mairie



Constitution de la liste des adresses à enquêter



Tournée de reconnaissance pour avertir du passage de l'agent recenseur

Pendant la collecte



Distribution par l'agent recenseur de la notice pour répondre au recensement en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr ou des questionnaires papier (qu'il viendra récupérer sous quelques jours)



Vérification de la bonne prise en compte de tous les logements par la commune

Après la collecte



Certification de la collecte par le maire



Transmission des questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee (les réponses en ligne sont reçues directement)



Saisie des questionnaires papier et traitement confidentiel des données

Vérification et validation des résultats par l'Insee



Communication des chiffres aux maires et au grand public

Comment suis-je recensé ?

Ma commune a moins de 10 000 habitants



Le recensement a lieu tous les **5** ans auprès de l'ensemble de la population communale

Ma commune a plus de 10 000 habitants



Le recensement a lieu tous les ans sur un échantillon de **8 %** de la population

L'agent recenseur me remet mes codes confidentiels d'accès au questionnaire

Par internet sur www.le-recensement-et-moi.fr

Je remplis le questionnaire



Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, utilisez le questionnaire papier



Validez et c'est terminé !

L'agent recenseur repassera sur rendez-vous pour récupérer le questionnaire sous quelques jours



Étudiants, vous êtes concerné par le recensement !

Qui ?

Tous les étudiants



De toutes les nationalités



Qui restent au moins 1 an en France



Vous êtes recensé dans la ville où **vous habitez pour vos études**. Ce logement sera pris en compte comme résidence principale

Suis-je concerné cette année ?

Selon taille de la commune où vous logez pour vos études

Ma commune a moins de 10 000 habitants



tous les **5** ans

Ma commune a plus de 10 000 habitants



tous les ans sur un échantillon de la population

Si vous êtes concerné, vous recevrez la visite d'un agent recenseur



Comment ?

Vous habitez :



dans un logement seul ou en colocation ou en résidence étudiante

en cité universitaire ou en foyer



Par internet, en se connectant sur www.le-recensement-et-moi.fr avec les codes personnels remis par l'agent recenseur

Avec le questionnaire papier remis par l'enquêteur

si vous n'avez pas internet

De l'inédit à la bibliothèque

Viens bouger à la biblio ! Le programme des animations 2022

L'année dernière le programme des animations de la bibliothèque a encore été bousculé par la crise sanitaire. Nous espérons pouvoir réaliser tous nos projets cette année. Fin janvier, **vos enfants viendront rêver à la nuit de la lecture.**

Dans notre programme, nous souhaitons **mettre en valeur les compétences et les expériences des habitants de la commune.** Plusieurs ateliers leur donneront l'occasion de partager avec vous **leur savoir-faire et leur passion notamment dans la découverte des cigognes et des jardins bonsaïs.** Enfin, à l'automne, vos enfants seront invités à **créer un spectacle de danse** qui réunira tout le monde sur la place de la mairie à l'occasion de la journée solidaire du 26 novembre. Tout le programme des animations est joint à ce Clin d'Œil.



La nuit de la lecture : une envolée dans les rêves !

L'année dernière, la fête fut gâchée par le Covid. Cette année nous espérons résolument faire rêver tous les enfants qui viendront à cette soirée. Ils sont invités le **vendredi 21 janvier à venir en pyjama à 18h avec un oreiller pour vivre pleinement les rêves** qui leur seront proposés. Au cours de la soirée une collation avec chocolat et viennoiseries leur sera offerte. Trois chansons les entraîneront dans trois rêves sur trois continents à trois époques différentes. La situation sanitaire nous obligera peut être à adapter la date et l'heure, alors, pour être sûr de venir à la bonne heure, surveillez les informations sur le portail de la bibliothèque de : biblio-griesheim.fr



Conseils et informations pratiques

Le site de la bibliothèque de : biblio-griesheim.fr est plein de ressources, vous pouvez notamment :

- réserver un livre
- prolonger un prêt
- suggérer des livres à acheter

Des tutoriels sont disponibles pour vous aider. Flashez ce QR-code.



Les animations pour enfants ont beaucoup de succès et les inscriptions sont souvent pleines bien avant la réalisation. Il arrive cependant fréquemment que des inscrits ne puissent plus venir en dernière minute et ne préviennent pas. Pensez à ceux qui sont sur liste supplémentaire et qui pourraient profiter de ces désistements. Prévenez-nous.

Les peintures exposées à la bibliothèque par Claude Bielecka peuvent être achetées. Renseignez-vous auprès des bibliothécaires lors des permanences.



Les prix littéraires 2021 sont disponibles à la bibliothèque. N'hésitez pas à les emprunter ou les réserver s'ils sont déjà en prêt.

IDÉE RECETTE

LES RECETTES DES GAGNANTS DU CONCOURS DE BREDELE

Les Spritzbredele de Patrick Ducourneau

250g de farine, 125g de sucre semoule,
1 sachet de sucre vanillé, 150g de beurre,
100g d'amandes en poudre, 1 œuf,
6g de levure chimique

- Mélanger sucre, sucre vanillé et beurre.
- Ajouter l'œuf, la farine additionnée de la levure chimique.
- En dernier, ajouter la poudre d'amandes.
- Former les petits gâteaux et faire cuire à 180° pendant 10-12 min.



Les Schwowebredele de Françoise Schroetter

500g de farine, 250g de sucre fin,
250g de beurre, 140g d'écorces d'oranges
confites hachées, 250g de poudre
d'amandes, le zeste d'un demi citron,
2 œufs entiers, 10g de cannelle

Préparer la pâte 2 à 3 jours avant utilisation et la conserver au frais.

- Tamiser la farine.
- Malaxer le beurre et ajouter sucre, cannelle, oranges confites, zeste de citron et œufs. Mélanger le tout.
- Ajouter la farine et pétrir la masse pour obtenir une pâte bien lisse.
- Étaler cette pâte et découper avec des emporte-pièces. Poser sur une plaque beurrée et dorer avec de l'œuf.
- Cuire à feu moyen.
- Badigeonner de sucre glace à la sortie du four.

Retour sur images : animations du dernier trimestre



22/09/21

Le cycle de l'eau

Les enfants se posent beaucoup de questions sur l'eau : d'où vient-elle ? Comment arrive-t-elle au robinet ? Que devient-t-elle après son utilisation ? En aurons-nous toujours suffisamment ? Comment bien l'utiliser et ne pas la gaspiller ? Sous la conduite de Michael Cuntzmann, du Bassin de l'Ehn-Andlau-Scheer, les enfants ont trouvé les réponses à toutes leurs questions.



25/09/21

Murder party

9 participants se sont mis dans la peau des personnages de ce jeu de rôle. Il fallait trouver le meurtrier de la directrice de la médiathèque de Niederschaefferberg. La séance donna lieu à d'intenses interrogatoires, de puissantes réflexions et de frénétiques éclats de rire. Tous les joueurs furent ravis et sont prêts à se relancer dans de nouvelles aventures.



15/10/21

Le sucre peut-il casser votre santé en morceaux ?

une assemblée nombreuse s'est laissée séduire par l'affiche de cette animation. Après une introduction didactique, Sandra Saillant, diététicienne au RCPO a décrypté les étiquettes des produits pour débusquer le sucre souvent caché dans des aliments qu'on ne soupçonnerait pas d'en contenir comme la pizza ! En quelques quizz elle a fait prendre conscience des pièges des fabricants auxquels les consommateurs succombent trop souvent.

6/10/21

Jeux de société pour les enfants

De « Times up » à « Blanc manger coco » en passant par « Qui l'a vu ? », les enfants ont découvert des univers ludiques bien passionnants au cours de cette après-midi récréative. Et les animatrices de la bibliothèque y ont pris autant de plaisir que les jeunes.



10/11/21

Et nos déchets ?

Hélène Maetz a entraîné les enfants à comprendre l'importance de bien gérer nos déchets et surtout à en diminuer leur volume à travers plusieurs jeux. Ils ont ainsi appris à trier les déchets en fonction de leur nature, à reconnaître les filières de recyclage et à valoriser les déchets organiques par compostage.

27/11/21

Concours de Bredele

Toutes les pâtisseries et pâtisseries de Griesheim étaient invités à présenter leurs meilleurs « Schwowebredele » et « Spritzbredele » au cours du mois de novembre. 9 participants ont concouru pour le titre de meilleur pâtissier dans chaque catégorie. Pour le concours des schwowebredele, le premier prix revient à Françoise Schroetter, et dans la catégorie Spritzbredele, le gagnant est Patrick Ducournau. Ils vous révèlent leur recette. La bibliothèque leur a offert un bon d'achat chez le Libr'air à Obernai, une belle plante de Noël et une carte d'accès à la bibliothèque. Et chaque participant a reçu un livre de la bibliothèque.



8/12/21

Les truffes de Noël

Pour terminer l'année en beauté et régaler petits et grands, les animatrices de la bibliothèque ont dévoilé la légende des boules de Meisenthal, puis initié les enfants à rouler les truffes. Ces derniers les ont ensuite trempées dans du cacao, des paillettes de chocolat et du coco râpé. Et chacun est rentré avec son petit ballotin de truffes pour le plaisir des petits et des grands.



A tout moment vous pouvez revoir les photos prises lors des animations. Flashez ce QR-code !

Marché aux puces de l'Amicale des Sapeurs Pompiers

L'habituel **marché aux puces de l'Amicale des Sapeurs Pompiers se tiendra le 1^{er} mai 2022**

sous réserve de conditions sanitaires favorables à cette date. Les modalités d'inscription vous seront communiquées ultérieurement.

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Griesheim vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !



Association Sports et Loisirs de Griesheim

Pour les personnes intéressées par de **belles randonnées d'une journée dans le massif des Vosges, voici le planning prévisionnel 2022** concocté par nos trois GOs:

- mardi 4 et mardi 25 janvier,
- mardi 1^{er}, mardi 8 et mardi 22 février,
- mardi 1^{er}, mardi 15 et mardi 22 mars,
- mardi 5, mardi 12 et mardi 26 avril.

En espérant que les conditions sanitaires ne viendront pas perturber ce programme.

Contact

Yvon Launaire
yvon.launaire45@gmail.com
06 52 13 93 87



Orchestre d'Harmonie de Griesheim-près-Molsheim

Les cravates violettes sont enfin ressorties des armoires.

Voilà 2 ans que le contexte sanitaire a contrarié les projets de l'Orchestre d'Harmonie de Griesheim-près-Molsheim (OHG). Les 13 et 14 novembre derniers, l'association a, enfin, à nouveau pu se produire et proposer son traditionnel concert annuel pour le plus grand plaisir des musiciens et du public. Tous les pupitres ont été mis à l'honneur grâce à un répertoire varié, marque de fabrique du directeur Noé Eber, avec une note légèrement plus rock cette année.

Pour la première fois, le concert s'est tenu en 2 représentations réparties sur 1 week-end, une formule qui a permis d'accueillir confortablement environ 400 personnes. Soulignons plus particulièrement la participation des élèves de l'Ecole de Musique des Portes de Rosheim (EMPR), jeune partenaire de l'OHG, qui ont interprété en 2^{ème} partie "Another Brick in the Wall".

L'évènement a insufflé un regain de dynamisme dans l'association et de nouveaux objectifs musicaux sont déjà en préparation.



SOIREE COUNTRY LINE DANCE SAMEDI 19 FEVRIER 2022 à GRIESHEIM près MOLSHEIM - Espace du Vallon

Ouverture des portes à 19 heures
Lancement de la playlist CD à 19 h 30

Buvette
& petite restauration
sur place

ANIMÉE PAR LE GROUPE BLUE JEANS
à PARTIR DE 20 HEURES

PASS SANITAIRE REQUIS

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Renseignements : cavaliersgriesheim67@yahoo.fr / Brigitte : 06 67 28 38 95
ou Sylvia : 06 59 13 13 87



JOURNÉE ÉCO-CITOYENNE

SAMEDI 21 MAI 2022

La Journée Citoyenne
devient la Journée
Éco-citoyenne



Enfants et ados
Participez à l'atelier
Fresque du Climat
3 heures pour
comprendre
le changement
climatique.

 **GRIESHEIM**
PRÈS-MOLSHEIM



Des administrés INFORMÉS EN TEMPS RÉEL

Gratuite et ouverte à tous

L'application ne nécessite pas la création de compte personnel lors de son installation sur les téléphones et tablettes. Elle ne récolte pas de données personnelles.

En mettant en favoris la/les collectivités dont ils souhaitent recevoir l'actualité, les citoyens reçoivent instantanément des notifications lors des informations et alertes émises.

-  Gratuit
-  Utilisation simple, intuitive et illimitée
-  Protection de la vie privée : utilisation 100% anonyme et sans géolocalisation
-  Notifications instantanées
-  Sans publicité

Son utilisation est illimitée pour tous

Résidents permanents, visiteurs occasionnels, administrés d'une autre commune, touristes, résidents secondaires... Tous ont accès à l'ensemble des actualités diffusées sur l'application à tout moment, où qu'ils se trouvent à domicile, au travail, en déplacement hors de la commune...

Et tous peuvent relayer les panneaux par sms, email, réseaux sociaux grâce à l'option de partage afin de permettre la viralité du message.

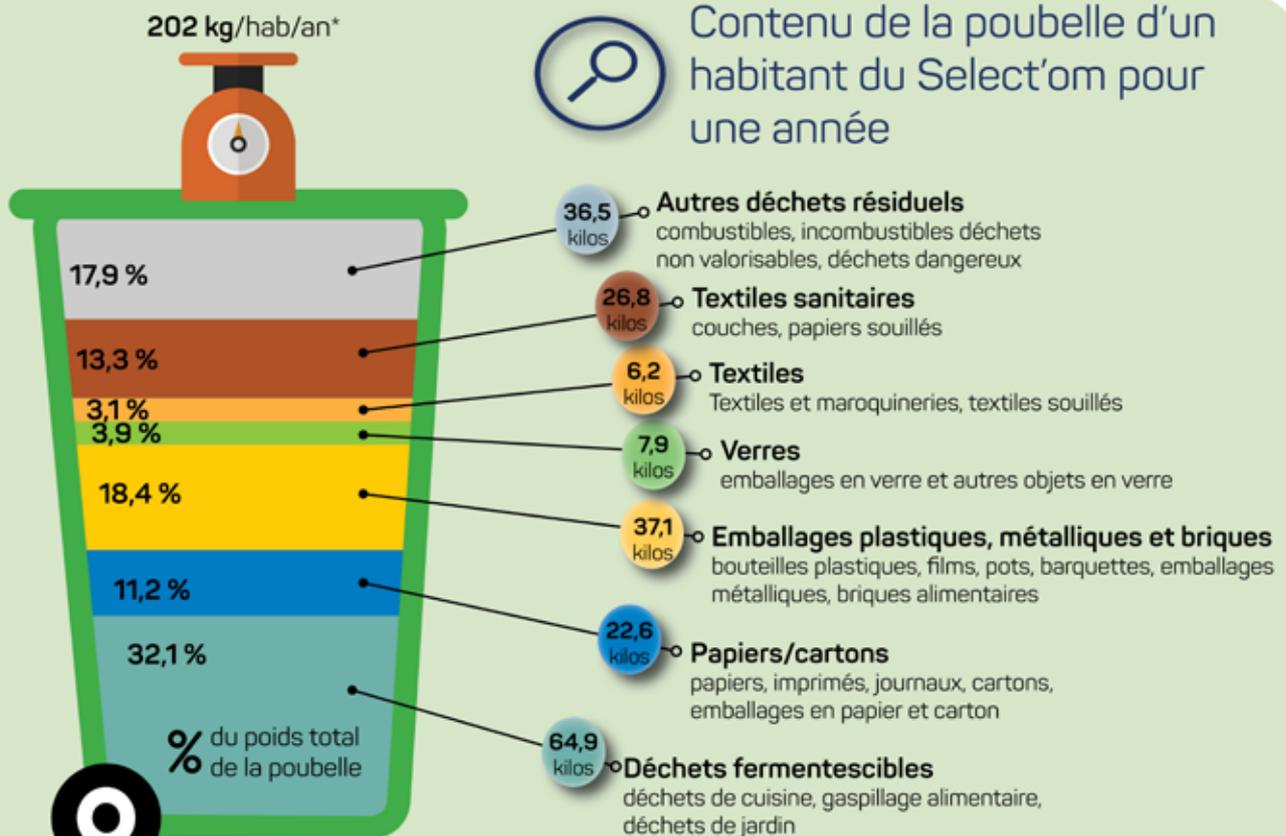
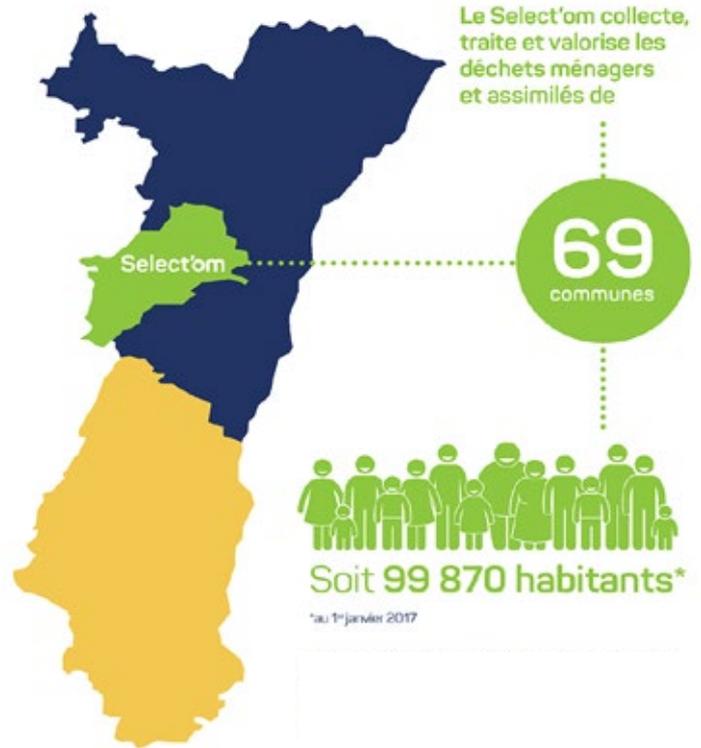


En avant le tri !

L'adhésion des 69 communes au Select'om s'est échelonnée du 30 juin 1960, date de la création du syndicat, au 18 juillet 2003, date d'adhésion de la commune de Nordheim. Le périmètre du syndicat est ensuite resté identique jusqu'au 25 novembre 2015, date à laquelle la commune de Saint-Nabor a rejoint le Select'om.

2 élus de Griesheim (Jean-Pierre Imbert et Loïc Muller) siègent au Select'om et contribuent aux réflexions profondes actuelles sur la refonte du schéma de collecte fondée sur 3 axes :

- l'instauration d'un dispositif de tri à la source des biodéchets,
- l'instauration d'une tarification incitative,
- la réorganisation du schéma de collecte.



Nous vous présentons le bilan des caractérisations de nos ordures ménagères réalisées en 2021.

Qu'est-ce qu'une campagne de caractérisation ?

Une campagne de caractérisation a pour objet d'identifier la composition des ordures ménagères résiduelles collectées sur un territoire. Le but premier de cette campagne est d'identifier et de quantifier le flux des biodéchets présents dans nos ordures ménagères permettant de mettre en place le tri à la source des biodéchets au Select'om : 45 caractérisations d'ordures ménagères résiduelles ont été menées sur des échantillons de 500 kg. Ces caractérisations ont été réalisées par le cabinet d'études d'AUSTRAL et les prélèvements ont été faits sur le site de Schroll à Strasbourg. Le prélèvement consiste à prendre à l'aide d'une pince ou d'un godet une quantité de déchets au hasard. Après quartage, environ 120 kg de déchets ont été triés manuellement à l'aide d'une table de tri précise et selon différentes catégories. Le territoire du Select'om a été découpé en 3 typologies d'habitats permettant d'identifier les habitudes de consommation spécifiques qui pourraient résulter des typologies de communes.

En 2020, le tonnage d'OMR a augmenté de 2% mais se situe en dessous des moyennes nationales et du Grand Est en kg par habitant avec 205 kg. Pour le tri sélectif, hors verre, la moyenne est de 61 kg contre 46 pour le national et 54 pour le Grand Est. Pour le verre, c'est 3% de bouteilles et pots qui ont été collectés en plus en 2020, soit une moyenne par habitant de 46 kg contre 37 pour la France et 35 pour le Grand Est.



Le coût aidé

Le coût aidé est composé de l'ensemble des charges (charges de structure, de collecte et de transport...), déduction faite des produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestations à des tiers), des soutiens des organismes agréés et des aides publiques.



Moyenne nationale*
coût aidé HT
77,30€

Moyenne Grand Est
coût aidé HT
95,50€

Les Ordures Ménagères Résiduelles (OMR)



20 665 tonnes
205 kg/hab/an

2020
Moyenne nationale*
225 kg/hab/an
Moyenne Grand Est
211 kg/hab/an



Le verre

4 647 tonnes
46 kg/hab/an

2020
Moyenne nationale*
36 kg/hab/an
Moyenne Grand Est
35 kg/hab/an

Le tri sélectif (apport volontaire, porte à porte)



Les corps plats (papiers /cartons)
4 535 tonnes
45 kg/hab/an



Les corps creux (emballages plastiques, emballages métalliques en acier et aluminium et briques alimentaires)
1 567 tonnes
16 kg/hab/an

2020
Moyenne nationale*
46 kg/hab/an
Moyenne Grand Est
54 kg/hab/an

Conclusion

Les éléments présentés ci-dessus montrent que NOUS ne sommes pas encore totalement vertueux sur nos déchets avec encore trop de valorisation et de collecte volontaire non effectuées.

NOUS avons l'opportunité d'agir pour préserver notre environnement : soyons acteurs et montrons l'exemple !



TECHNIQUES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'INDUSTRIE

EXPORTER NOS SAVOIR-FAIRE
ALSACIENS C'EST CREER
DE L'ACTIVITE ET DE LA RICHESSE
DANS NOTRE BELLE REGION

ENGINEERING, CONCEPTION ET REALISATION :

- ENERGIE - ELECTRICITE INDUSTRIELLE
- CENTRALE D'ENERGIE
- AGRO-INDUSTRIE
- ENVIRONNEMENT

Siège social :

T.E.I. sas - 1 rue des Vergers - F-67870 GRIESHEIM/MOLSHEIM

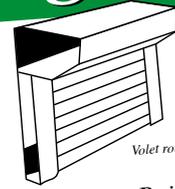
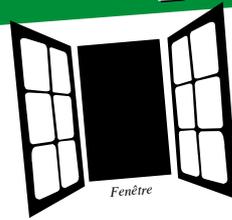
Bureaux commerciaux :

T.E.I. sas - 2 cour des Artisans - F-67210 OBERNAI

A l'étranger :

T.E.I. sas - 13 rue Semani Mohamed - HYDRA - ALGER

S. Springer et Fils



Fenêtre Pvc, Bois, Alu,
Porte de garage sectionnelle, Volet roulant Alu / Pvc
Menuiserie intérieure, Placard, Porte intérieure ...



Tél : 06 72 45 53 56 - 03 88 38 63 78
menuiseriespringer@hotmail.fr
67870 GRIESHEIM



CARROSSERIE AD
IMPORT-AUTO

CARROMECC

Parc d'Activités
67560 ROSHEIM
Fax 03 88 504 706
www.carromec.fr



03 88 507 507

Un gage de sérieux et de qualité
à votre service

BOULANGERIE - PATISSERIE OBRECHT



Les beignets sont arrivés !

208 rue de la Libération
67870 Griesheim-près-Molsheim
Tél. 03 88 38 12 44



Boulangerie Obrecht
de père en fils depuis 1880



61 Route de Rosheim
67870 GRIESHEIM PRES MOLSHEIM
Tél. : 03 88 38 33 43
E-mail : accueil@dl-tp.eu

ACTIVITES TRAVAUX PUBLICS

Terrassements généraux
Travaux de voirie
Travaux d'assainissement
Alimentation en eau potable



UNE BONNE BANQUE
FINANCE VOTRE MAISON,
UNE TRÈS BONNE
LA PROTÈGE AUSSI.

Crédit Mutuel

Bischenberg

Homiris est un service opéré par EPS - SAS au capital de 1 000 000 euros - Siège social : 30 rue du Doubs 67100 Strasbourg Correspondance abonnés : 36 rue de Messines - CS 70002 - 59891 LILLE CEDEX 9, RCS Strasbourg n° 338 780 513 Code APE 80.20Z - N° TVA Intracommunautaire FR 92 338 780 513 - NIF Collectivité Saint-Martin 179886. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité en date du 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier. *EPS, N°1 de la télésurveillance en France (source : Atlas 2018 En Toute Sécurité).



AUTOSUR

CONTRÔLE TECHNIQUE OBERNAI



9€ de remise
sur votre
contrôle technique

15 rue de l'Energie 67210 OBERNAI
03 88 50 28 09

ERB-FOESSER

Poissons & Gibier

Ouvertures :
vendredi de 15h à 18h
et le samedi de 9h à 12h

Nous sommes également
sur les marchés
et tournées habituels.

ZA - rue de l'Energie
67870 GRIESHEIM PRÈS MOLSHEIM
Tél: 03 88 38 11 71 - Fax 03 88 38 08 27

Bienvenus à
Innenheim !



entretien • réparation
mécanique • carrosserie
toutes marques
pneumatiques • clim
vente VN-VO

17 route de Barr
67880 INNENHEIM

du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30

03 88 95 75 40

www.atelier-mecanauto.com

mecan-auto@orange.fr

Boucherie - Charcuterie

MULLER



130, Rue du Général de Gaulle
67560 ROSHEIM
Tél 03 88 50 22 55
charcuterie.muller@wanadoo.fr

20, Place de l'Hôtel de Ville
67120 MOLSHEIM
Tél 03 88 04 73 83

39, Grand rue
67120 DORLSHEIM
Tél 03 88 38 81 21

147, Rue des Alliés
67870 GRIESHEIM
(ouvert mercredi et samedi matin)

muller-rosheim.fr

DEKRA ROSHEIM CONTRÔLE TECHNIQUE DU ROSENMEER

12€
DE REMISE
sur présentation
du carnet



Prenez rendez-vous en scannant le QR Code
ou sur dekra-ct.fr/rosheim

Parc d'activités Zone Nord ROSHEIM
03 88 48 04 80

En toute confiance | DEKRA



Rue de l'Energie • 67870 GRIESHEIM
03.88.38.66.46 • tgsservices.griesheim@gmail.com



- DEBOUCHAGE
ET CURAGE
DE RESEAUX
- VIDANGE
DE FOSSES
- NETTOYAGE
INDUSTRIEL



LOCATION DE CAMIONS BENNE
AVEC CHAUFFEUR

TRANSPORT DE SABLE,
GRAVIER, CONCASSE



rue de l'Énergie
67870 GRIESHEIM-PRÈS-MOLSHEIM
☎ 03 88 38 62 25 • transports.geissel@wanadoo.fr

Taxi Raymond Dietsch

Toutes distances, Agréé CPAM(VSL)

06 08 57 12 16

youssef.nah@wanadoo.fr

commune de stationnement: Griesheim-près-Molsheim n°2

État civil 2021

Liste des naissances



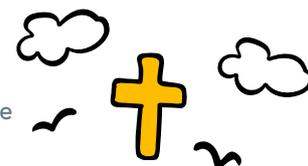
- 03.01.20 _ GARCIA Amelya
04.01.21 _ DE SOUZA Joline Nelly Léna Yolande
19.01.21 _ GUILLO Gaëtane Roxane
20.01.21 _ SCHOTT Victor
26.01.21 _ KRAEMER Louise Lina Caroline Jeannine
01.02.21 _ LIENHARDT Benjamin
01.02.21 _ LE-BRECH Kiana Clarisse Anne
19.02.21 _ BUIRON Max
23.02.21 _ TROST Arthur
05.03.21 _ METZGER Alexis Valentin
04.04.21 _ JUNKES Joshua
11.05.21 _ GEISSEL Léa Camille
14.06.21 _ DÜSTERDIEK Malonn Robert Egon
21.07.21 _ GENG RISS Philippe
09.08.21 _ STIFF Gabin
21.08.21 _ MULLER Nora Claudine Nathalie
24.08.21 _ GILLMANN Léonie Marie
19.09.21 _ PERIGON Ellie
26.09.21 _ TROESCH Antoine Lucien Marcel
03.10.21 _ HUFSCMITT Ambre Rose
04.10.21 _ SCHILLINGER Julie Louane
05.10.21 _ ILLER Amaury Benoît Pierre-Michel
08.10.21 _ ELBEL Mahé
19.10.21 _ LOCHER Mathilde
02.11.21 _ DIETZ Sacha
09.12.21 _ RHINN Théo

Liste des mariages



- 08.05.21 _ ERB Alphonse & MBALLA Victorine
05.06.21 _ RHINN Frédéric & WERNER Caroline
18.06.21 _ MERTZ Philippe & WAGNER Andrée
10.07.21 _ LANG Michaël & BURGSTAHLER Amélie
10.07.21 _ BONGRAND Gilles & KIEFFER Sylvie
24.07.21 _ BUCK Alexandre & STOLL Jeanne
24.07.21 _ BOISSON de FONVENT Hervé & ZINI Annabel
07.08.21 _ STARCK Gaëtan & TCHIBOZO Marie
03.09.21 _ BARKLEY William & STREBLER Alizée
18.09.21 _ MAILLARD Hervé & JORET Alberte

Liste des décès



- 07.01.21 _ RHINN Bernard Alphonse
16.02.21 _ WEISS Frédéric Charles
05.03.21 _ RIEGEL Antoine Marc
07.06.21 _ MAETZ Marie Joséphine
05.08.21 _ ERB veuve MAETZ Adèle Marie
19.08.21 _ MAETZ Norbert Marcel
15.09.21 _ KELLER Alfred
26.09.21 _ PERALTA DEPOLLIER Tania Anita
03.10.21 _ KIEFFER ép. MARTZ Brigitte Jeanne Marie
03.10.21 _ MUTH Jean-Pierre Alphonse
18.11.21 _ JUNG Jacques Charles
18.12.21 _ RHINN veuve MAETZ Marie Eugénie
23.12.21 _ MARTIN veuve GRAFF Georgette Marie-Thérèse
27.12.21 _ RHINN Hubert Pierre
29.12.21 _ MAETZ veuve RHINN Marguerite Marie



Noces de Palissandre

65 ans de mariage pour Liliane et Marcel Rhinn !

Le 23 Novembre 1956, Liliane et Marcel ont célébré leur union à la Mairie de Griesheim près Molsheim, ils n'ont plus jamais quitté le village. Ils ont pu fêter cet évènement exceptionnel entourés de leurs proches.